



Le 31 mars 2014

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e) Collègue,

Suite aux élections du 23 et 30 mars 2014 et conformément à l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que « *lors de renouvellement général des Conseillers Municipaux, la première réunion se tient de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le Conseil a été élu au complet.* »

Je vous prie donc bien vouloir assister la séance du Conseil Municipal qui se tiendra :

**en Mairie, Salle du Conseil Municipal
le vendredi 04 avril 2014
à 17 heures 30**

En cas d'empêchement, vous voudrez bien faire parvenir votre procuration auprès de Madame Laetitia BONJOUR, Directrice Général des Services.

L'Ordre du Jour est le suivant :

1. Élection du Maire
2. Fixation du nombre d'adjoints au Maire
3. Élection des adjoints

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Mme Wajsblat

Pièces jointes :

- Projet de procuration
- Notes de Synthèses
- Délibérations